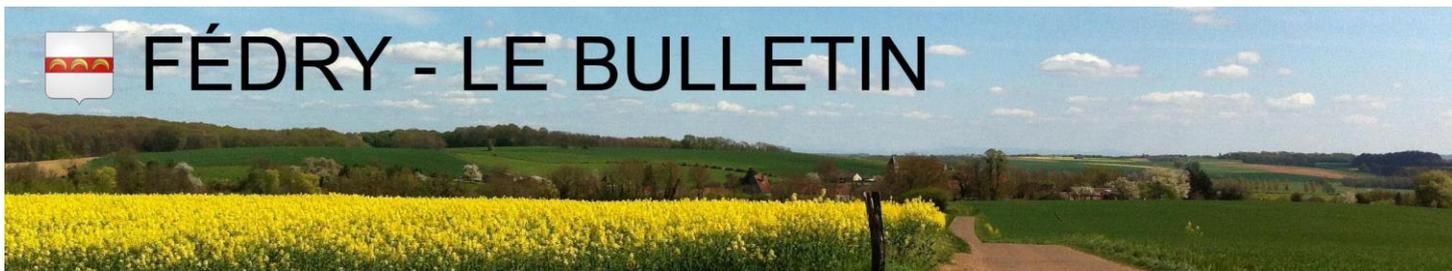




FÉDRY - LE BULLETIN



[Au sommaire...](#)

[Page 1,](#)

Edito : le mot du maire

[Page 2,](#)

Des informations pratiques
ou administratives

[Page 3,](#)

La vie dans le village et
autour du village

[Page 4,](#)

Un peu de culture :
histoire(s), jeux, recette

Le mot du maire

C'est avec plaisir que je rédige les premières lignes du n° 1 de "FÉDRY - LE BULLETIN" que j'appelais de mes vœux. Son titre est né d'une réflexion du comité de rédaction validée par le Conseil municipal.

Ce bulletin vous sera proposé pour vous tenir informés de l'actualité communale, vous délivrer des informations administratives et vous distraire en proposant des rubriques aussi variées qu'insolites parfois ! Son rythme de parution sera lié à l'importance et à la densité des informations d'intérêt général.

"FÉDRY - LE BULLETIN" méritera assurément d'évoluer, aussi pour l'enrichir, nous espérons la participation de toutes et de tous, par la proposition, la rédaction d'articles et par la critique constructive.

Au risque de paraître moraliste, je voudrais profiter de ce premier édito pour vous dire combien j'attache d'importance au respect mutuel de chacun d'entre nous et des biens dans la vie de tous les jours. Nous avons la **chance** de vivre à la campagne ; préservons-la. Pour y parvenir, n'oublions pas cet adage : « **la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres** ». Aussi évitons de nous gêner par des comportements dérangeants, sources de rancœurs et de conflits.

Avant de conclure, je souhaite remercier celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance et dire aux autres que nous espérons gagner la leur.

Espérant répondre à vos attentes en découvrant ce premier numéro de "FÉDRY - LE BULLETIN", je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean ROBLET



Informations pratiques

Tél. Mairie : 03 84 92 08 52

Fax Mairie : 03 84 92 08 73

Tél. Maire : 03 84 92 07 33

Horaires d'ouverture :
jeudi de 13h30 à 16h 30.

Un **défibrillateur** est en accès libre à droite de l'entrée de la mairie.
(Personnes habilitées à contacter en cas de besoin : Georges Mangeney, Maurice Robert, Patrick Ben, Rosanna Atzori, Blandine Welker)

Collecte des déchets :
le vendredi.

Déchetterie :
Fresne-Saint-Mamès,
Dampierre-Sur-Salon

Bibliothèque : animée par Jacqueline MÉZIÈRE,
le jeudi de 14h30 à 15h30, enfants,
le samedi de 14h30 à 15h30, tout public.

Rédaction du bulletin :
Blandine Welker, Françoise Lafage, Jean Roblet, Sébastien Fournier

Informations administratives

Les 11 **conseillers municipaux** sont : Marie-Claude BENOIT, Etienne BOUDOT, Bruno BRENEY, Michel CAYROL, Sébastien FOURNIER, Joël GELINOTTE, Françoise LAFAGE, Georges MANGENEY, Maurice ROBERT, Jean ROBLET, Blandine WELKER.

Ils ont élu :

le maire, Jean ROBLET,

le 1^{er} adjoint, Joël GELINOTTE : chargé, sous la responsabilité du maire, des compétences liées à la forêt communale et à l'eau,

le 2^{ème} adjoint, Maurice ROBERT : chargé, sous la responsabilité du maire, des compétences liées aux travaux menés dans la commune, et à la gestion du matériel.

Les représentants aux différentes commissions sont :

- **à la CC4R** : le maire, Jean ROBLET et le premier adjoint, Joël GELINOTTE.

- **au syndicat du collège de Scey-sur-Saône** : Sébastien FOURNIER et Michel CAYROL.

- **au SIED** (syndicat ...) : Marie-Claude BENOIT (titulaire) et Georges MANGENEY (suppléant).

- **au CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale): Marie-Claude BENOIT, Michel CAYROL, Françoise LAFAGE, Georges MANGENEY.

- **comme correspondant Défense** : Jean ROBLET

Les employés communaux sont :

Nathalie EVRARD : **secrétaire de Mairie**,

Claudine WELKER : **accueil et surveillance des élèves, entretien des locaux**,

Jean DURAND : **agent d'entretien polyvalent**.

La vie dans le village, et autour du village

- Le **budget de la commune** a été voté comme prévu avant le 30 avril 2014. Le conseil a décidé de reconduire en l'état le montant des taxes pour l'année en cours.
- De nouveaux **rythmes scolaires** seront effectifs dès la rentrée prochaine. Le conseil souhaite anticiper sur les informations connues à ce jour ; et dès à présent, engager la réhabilitation de la salle non utilisée au rez-de-chaussée de la mairie. Plusieurs devis ont été demandés. Il faudra impérativement que les travaux soient terminés pour la prochaine rentrée scolaire.
- Les travaux concernant **l'éclairage public**, initiés par le conseil municipal précédent, concerneront la pose de nouveaux lampadaires équipés d'ampoules à basse-consommation et seront effectués prochainement, la convention avec le SIED étant signée. Ces travaux visent à réaliser des économies d'énergie.
- Les opérations de **fleurissement du village** seront réalisées par deux volontaires Maurice Robert et Georges Mangeney, qui pourront être aidés selon les besoins par des volontaires et M Jean Durand, employé communal.
Les emplacements aux entrées du village, à la fontaine-lavoir et à l'école sont privilégiés.
- Pour mémoire, la commune ne dispose plus de décharge municipale. Cependant il existe une **zone de dépôt contrôlée** qui peut recevoir des matériaux « inertes ». En conséquence, sont seuls autorisés les dépôts de pierres et de terre, à l'exclusion de tous autres matériaux ou végétaux. L'accès à ce site est contrôlé et tenu fermé par un cadenas dont la clé peut être retirée auprès du maire et des adjoints. Cette clé doit être systématiquement rendue en fin d'utilisation.

Préservez notre environnement en bannissant les dépôts sauvages !

- Les résultats du contrôle sanitaire de la **qualité de l'eau** distribuée à Fédry peuvent être consultés sur internet à l'adresse : <http://www.sante.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualite-de-l-eau-potable.html>
- Les opérations de **relevés des compteurs d'eau** seront effectuées fin mai, début juin.

Retrouver sur internet les infos en temps réel...

Sur internet, à l'adresse : leblogdefedry.blogspot.com



Histoire : le blason de Fédry



D'après la lettre de Monsieur Heidet Camille, Héraldiste (Essert, 90, le 15 février 1990)

« à Monsieur le Maire de Fédry,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir sous ce pli divers documents et explications concernant le blason de votre Commune.

Le blason est toujours vivant à l'ère atomique. Les signes mystérieux qui composent la science héraldique restent les compagnons tenaces des belles et bonnes choses qui agrémentent notre vie moderne :

un antique blason orne souvent une vieille bouteille pansue, une savoureuse boîte de chocolats.

Il est peu de villes, de clubs sportifs, de régiments de provinces, d'associations, qui ne restent fidèles à cette science élégante du blason que les vieux auteurs appelaient le noble savoir.

J'ai consulté l'histoire de votre commune, mes travaux ont permis de déterminer son blason.

J'ai réalisé ces études à titre gracieux. Vous pouvez sans crainte faire figurer officiellement ce blason dans les lieux et emplacements que vous désirez. »

Recette : les sèches comtoises



De Madame Huguenotte, (Rigney, 25)

Ingrédients :

1kg de farine, 500 g de matière grasse (si
: ½ beurre et ½ margarine),
500g de crème fraîche, 1 grosse pincée de
sel, du sucre en poudre

Couper en lamelles la matière grasse très froide sur la farine, ajouter le sel, émietter légèrement.

Ajouter la crème (et 1/2 verre d'eau si la crème est épaisse).

Mélanger sans trop travailler.

Étaler la pâte au rouleau comme pour un feuilletage.

Une 1^{ère} fois : plier en 4 et mettre au froid ¼ d'heure.

Une 2^{ème} fois : plier en 4 et mettre au froid ¼ d'heure.

Une 3^{ème} fois : plier en 4 et mettre au froid ¼ d'heure.

Mettre au froid quelques heures, voir une journée. Faire des cercles de pâte de 2 à 3 mm d'épaisseur, les disposer dans un moule à tarte.

Sucrez la pâte et la couper en 8 au couteau (pas de roulette).

Cuire th. 7 à 8 suivant le four, environ 15 minutes.

Si vous le souhaitez, mettre sous la salamandre quelques minutes pour caraméliser.

Sudoku

Niveau facile

5		8			7			
	1		4			2		8
		2	5	6		4		7
	6	9		5	1			
4			3	9	6			2
			7	4		5	6	
8		4		7	5	3		
3		1			4		9	
						8		4

(Solutions au prochain numéro)

Enigme : qui est sur la branche de l'arbre ?



Jean-François DURAND est né à Fédry en 1777.

Catherine JAMIN était sa mère.

Mais comment s'appelait son père ?

(Réponse au prochain numéro)